

# COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION DE RÉSEAU DE L'EMA (CSA-R EMA) du 30 Avril 2024

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Nous voilà réunis pour le dernier CSA-R de l'EMA sous votre présidence, **FO Défense** vous remercie pour votre écoute.

Les nombreuses réorganisations/transformations des différents Services ou Directions créent un climat anxiogène pour les agents. L'ordre du jour du CSA-R ne prévoit pas de points sur les agents restructurés.

**FO Défense** demande qu'un bilan des CLT et AMR en cours lui soit communiqué.

## ■ DMAé

Les multiples réorganisations effectuées ces dernières années par la DMAé n'ont pas donné lieu à l'obtention d'un ticket mobilité pour les agents concernés dans la plupart des cas.

**FO Défense** dénonce l'utilisation de fiches de poste génériques qui ne tiennent pas compte des spécificités des métiers.

## ■ CICoS

L'évolution de l'organisation du CICoS, qui nous a été remise avant cette séance, ne nous donne que peu d'informations.

**FO Défense** demande à connaître l'impact sur les états-majors ou passerelles du CICoS (REO des différentes BdD, réduction de la cartographie des BdD) à la suite de la nouvelle organisation.

**FO Défense** demande quel sera l'avenir des différents CSA de BdD et FS de BdD le cas échéant.

## ■ DROM-TOM

Le soutien RH de ces agents est perfectible, pour exemple :

- Retards sur la prise en compte et/ou le paiement des travaux insalubres des Ouvriers de l'état en Guyane, Nouvelle Calédonie.

DECLARATION LIMITAIRE



- Retard de la prise en compte de l'avancement sur la paye (sur certains sites plus de 13 mois).
- Discordances sur les fiches de poste entre la métropole et les DROM à postes équivalents :
  - NBI
  - RIFSEEP

La prise en charge du déménagement des PC doit se rapprocher des taux appliqués aux militaires.

**FO Défense** demande la régularisation de ces situations et d'être tenue informée.

#### ■ PCRL

La situation des agents est toujours dans le flou, nous savons qu'une réunion est programmée le 30 mai 2024.

**FO Défense** exige des réponses aux questions suivantes :

- Déflation des personnels par pays.
- Echéances.
- Mesures sociales.

**FO Défense** revendique des mesures d'accompagnement sociales fortes pour ces personnels eu égard à leur engagement auprès des Forces Françaises.

#### ■ Commémorations/JOP

**FO Défense** souhaite connaître le volume des personnels impactés sur le périmètre de l'EMA dans le cadre de ces manifestations.

Comment ce pic d'activité a-t-il été anticipé : notes de services, liste des personnels concernés (DMD, ...) et prise en compte des éléments variables de rémunération (HS, astreintes, récupération, primes spécifiques).

**FO Défense** souhaite avoir connaissance de ces notes de services.

Si **FO Défense** partage le même constat que les grands employeurs du Ministère sur l'urgence de l'attractivité et de la fidélisation, il est urgent d'ouvrir des négociations salariales pour l'ensemble de ses personnels civils.

Parler d'ambition RH 2030 sans parler de salaires et de parcours professionnels serait pour **Force Ouvrière** un non-sens qui ramènerait cette ambition à un simple affichage.

Et si ***l'humain reste au cœur des préoccupations*** comme évoqué par le ministre des armées le 18 mars 2024 à Vincennes, pour **FO Défense** il faut que cela se concrétise par **l'amélioration de la fiche de paye, le maintien des emplois et missions et par l'amélioration des conditions de travail.**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, merci de votre attention.

Paris, le 30 Avril 2024.

